Image not found or type unknown

Je risque le prison pour ça ?

Par **RaouF**, le **12/06/2012** à **18:35**

Bien le bonsoir,
Je viens de recevoir une convocation de la part d'un huissier de justice pour me présenter a la cour le ../../....
Je dois payer à une certaine personne une très grande somme d'argent , je m’explique : il ma laissé des lunettes et des parapluie chez moi je l'ai gardé pour lui contre une somme il me paye chaque moi , apres un certain temps il n'est plus revenu il a disparu et moi j'avais vendu ses lunettes de soleil et ces parapluie ensuite il est revenu chez moi pour récupérer ses bien je lui ai dis ils sont plus là , (PS: Je je lui ai pas donner de bon pour aucune preuve) et maintenant il me reclame une grosse somme d'argent il a comme preuve qu'il a été hospitalisé et qu'"il a été opéré . . . si il m'avait demander la somme exact cet a dire la vraie somme jlui ai aurai donner pas de problème mais la il me demande une tres grosse somme (une somme avec la quelle il peut s’acheter une voiture) comment faire maintenant ? quelle est la solution ? il n'a aucune preuve , je ne lui ai pas fait de contrat de location ; ni donner de bon pour !
Est ce que je risque la prison ? est ce que je dois lui payer cette TRES GROSSE somme ?
MErci a vous pour votre aide !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés